

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR RÉITÉRATION

L'adjudication aura lieu le jeudi 8 septembre 2022 à 9h30

Au palais de justice de CRÉTEIL (94), Place du Palais, Salle A (à défaut B) – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLENEUVE LE ROI (94)**
405 rue Raoul Delattre

section AN numéro 197, lieudit « 405 rue Raoul Delattre », pour une contenance de 14a 94ca,

Suivant procès-verbal dressé par Me MOREL GESLIN, Huissier de Justice à VILLIERS SUR MARNE (94), en date du 28 JANVIER 2020 :

LOT NUMÉRO UN (1) : UN LOCAL COMMERCIAL à usage mixte, dans le bâtiment A, le local d'activité numéro 1 composé de : au rez-de-chaussée : séjour, cuisine ouverte, salle de bains avec WC, deux chambres – une grande pièce, salle d'eau, WC, buanderie, dégagement avec accès au bâtiment côté parking, partie stockage - au 1er étage : palier, deux espaces, deux WC, et le droit à l'usage exclusif d'un jardin.

Selon dossier de diagnostic technique la superficie « Loi Carrez » est de **131,34 M²**.

LOT NUMÉRO DIX (10) : UN PARKING (le parking extérieur numéro 1)

LOT NUMÉRO DEUX (2) : UN LOCAL COMMERCIAL, dans le bâtiment A, le local d'activité numéro 2 composé de : DEUX ESPACES dont un avec salle d'eau.

Selon dossier de diagnostic technique la superficie « Loi Carrez » est de **92 M²**.

LOT NUMÉRO ONZE (11) : UN PARKING (le parking extérieur numéro 2)

LOT NUMÉRO DOUZE (12) : UN PARKING (le parking extérieur numéro 3)

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble 405 rue Raoul Delattre à VILLENEUVE LE ROI (94), représenté par son syndic en exercice, la SAS FONCIA VAL D'ESSONNE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 413426479, dont le siège social est 22 rue du Général Leclerc (91) CORBEIL ESSONNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Harry ORHON, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 60.500 € (SOIXANTE MILLE CINQ CENTS EUROS)

(Précédemment adjudgé 176.000 € puis en surenchère 194.600 €)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le TJ de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 6.050 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 12 juillet 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Harry ORHON.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A **Maître Harry ORHON**, Avocat au Barreau du Val de Marne, membre de la SELARL **MAKOSSO ORHON et FERNANDES-BENCHETRIT**, 15 rue de Strasbourg – 94130 NOGENT SUR MARNE, **TEL. 01.49.77.10.04**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG 20/00029)

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **mercredi 31 août 2022 de 10h30 à 11h30**.

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr